

Trente ans après la loi « Paysage », il faut réunir des États généraux de la formation des professionnel·le·s du paysage et du projet de paysage

Le Monde, 20 juin 2023

Dans une [tribune](#) au « Monde », le Collège des enseignant·e·s des écoles supérieures de paysage (CEESP¹) alerte les pouvoirs publics sur la forte dégradation des conditions dans lesquelles les professionnels de ce secteur sont aujourd'hui formés

La loi « sur la protection et la mise en valeur des paysages », premier texte législatif dédié à la qualité des paysages ordinaires – et non plus des seuls sites remarquables – a trente ans. À l'heure où l'on célèbre cet anniversaire, les conditions dans lesquelles les professionnels du paysage et du projet de paysage sont aujourd'hui formés se trouvent pourtant fortement dégradées.

La situation est d'autant plus alarmante qu'elle s'inscrit dans un contexte de bouleversements écologiques, climatiques et sociaux à propos desquels ces professionnels ont démontré ces dernières décennies, en lien étroit avec les acteurs locaux, leur capacité d'innovation. Ils ont ainsi contribué à formuler des réponses locales, intégrant les spécificités écologiques, sociales et culturelles des territoires, mais aussi la dimension sensible du rapport des populations à leurs milieux de vie.

Diversité des tutelles ministérielles

Afin de mettre en œuvre des réponses rapides et coordonnées, le CEESP en appelle à des États généraux de l'enseignement du paysage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés : ministères, collectivités et institutions territoriales, associations professionnelles, enseignants et chercheurs.

L'enseignement du paysage et du projet de paysage ne se porte pas bien en France. Formations et établissements sont depuis trop longtemps soumis à rude épreuve, fragilisés qu'ils sont par les mêmes processus : autonomie pédagogique remise en question, non-accès à la décision et perte de visibilité en lien avec des regroupements et/ou des changements de gouvernance, diminution des moyens financiers, absence de recrutement et/ou de reconduction de postes, précarisation accrue, faiblesse structurelle de la formation continue, etc.

Cette fragilisation est largement accentuée par une dispersion inhérente à la diversité des tutelles ministérielles impliquées dans la formation des paysagistes et dans la gestion des établissements les accueillant. Au nombre de cinq, ces établissements relèvent de trois ministères distincts – ceux en charge de l'agriculture, de la culture et de l'enseignement supérieur et de la recherche – aux intérêts souvent divergents.

¹ Créé en mars 2022, le CEESP rassemble aujourd'hui plus de 70 enseignant·e·s appartenant aux cinq établissements publics assurant en France la formation des paysagistes, professionnels du paysage et du projet de paysage (page facebook : <https://www.facebook.com/cees.paysage>). Pour le rejoindre : <https://framaforms.org/college-des-enseignantes-des-ecoles-superieures-de-paysage-francaises-1646325987>

Quant aux politiques publiques du paysage, elles sont portées par un quatrième ministère, celui en charge de la transition écologique qui, depuis 2016, maîtrise la délivrance du titre de paysagiste-concepteur octroyé de droit aux diplômés de niveau master de ces cinq établissements.

Une alternative aux recettes fonctionnalistes

Les paysagistes, spécialistes du paysage et du projet de paysage, sont aujourd'hui des professionnels reconnus. Ils ont mis au point des méthodes de projet spécifiques et diversifiées, fondées sur des manières alternatives de ménager les territoires et de construire des espaces vivants et conviviaux. Leurs propositions sont attentives à la dimension écologique, culturelle et esthétique des lieux habités. Elles s'attachent aux interactions, inscrites dans la longue durée, des humains avec leurs milieux de vie. Le projet de paysage s'est ainsi imposé comme une alternative à une fabrique urbaine et territoriale trop souvent enfermée dans des recettes fonctionnalistes, simplificatrices et peu contextualisées.

Les enjeux associés à cette pratique n'ont cessé de se multiplier et de prendre de l'importance. L'un d'eux, qui s'est fortement imposé depuis le début du siècle, est de permettre la prise en compte des regards portés par les habitants sur les paysages et de leur donner le pouvoir de participer à leur conception. C'est là l'engagement formulé dans la Convention européenne du paysage, signée par l'État français à Florence le 10 octobre 2000, ratifiée par le Parlement en 2006 et inscrite dans la loi française depuis 2016.

L'actualité est éloquent. Aux canicules, sécheresses et incendies de l'été 2022 a succédé une « guerre de l'eau » qui instrumentalise de manière caricaturale les tensions autour d'une ressource en cours de raréfaction. La résolution de tels conflits suppose la construction de visions communes, au plus près des réalités locales, intégrant la diversité des points de vue et décloisonnant les champs d'action et d'expertise.

Réinventer les rapports entre experts, décideurs et citoyens

C'est précisément dans le sens d'une réinvention des rapports entre experts, décideurs et citoyens que travaillent les professionnels du paysage et du projet de paysage. Leur formation reflète ce souci. Elle est axée sur une pratique du projet reposant sur des savoirs et savoir-faire transdisciplinaires, articulant les apports des sciences écologiques et sociales, construisant des ponts entre créativité artistique et approches scientifiques.

Parce qu'elles répondent ainsi à un besoin que l'on peut aujourd'hui qualifier de *vital*, ces formations doivent être portées par les pouvoirs publics, reconnues comme l'un des lieux où se dessinent, dans un esprit d'innovation et d'expérimentation, des réponses adaptées aux enjeux éco-climatiques contemporains.

Il est inconcevable qu'elles soient plus longtemps tenues dans les marges de l'enseignement supérieur. Parce que notre pays a besoin d'une socio-écologie concrète et appliquée, il est temps de renouer avec la dynamique générée par la loi « Paysage » de 1993 et de rétablir, garantir et pérenniser la qualité de nos enseignements. En appelant à l'organisation d'États généraux de l'enseignement du paysage, nous proclamons ici l'urgence de discuter des solutions qui le permettront.

Manon Anne, maîtresse de conférences associée, ENSAP de Lille
Graziella Barsacq, enseignante, ENSAP de Bordeaux
Véronique Beaujouan, maîtresse de conférences, Institut Agro Angers
Rémy Bercovitz, maître de conférences, ENSAP de Bordeaux
Benoît Barnoud, maître de conférences associé, ENSP de Versailles-Marseille
Étienne Bertrand, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Caroline Bigot, maîtresse de conférences, ENSAP de Lille

Bernadette Blanchon, maîtresse de conférences, ENSP de Versailles-Marseille
Romain Bocquet, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Sophie Bonin, maîtresse de conférences, ENSP de Versailles-Marseille
Sabine Bouche-Pillon, maîtresse de conférences, ENP de Blois-INSA CVL
Serge Briffaud, professeur, ENSAP de Bordeaux
Nathalie Carcaud, professeure, Institut Agro Angers
Maude Caron, enseignante, ENSAP de Lille
Benjamin Chambelland, maître de conférences associé, IUT de Bordeaux Montaigne
Cécile Dauchez, enseignante, ENSP de Versailles-Marseille
Bernard Davasse, professeur, ENSAP de Bordeaux
Hervé Davodeau, maître de conférences, Institut Agro Angers
Denis Delbaere, professeur, ENSAP de Lille
Eugénie Denarnaud, maîtresse de conférence associée, ENSP de Versailles-Marseille
Guillaume Duhamel, enseignant, ENSAP de Bordeaux
Rémi Duthoit, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Sabine Ehrmann, maîtresse de conférences, ENSAP de Lille
Grégory Épaud, enseignant, ENSAP de Bordeaux
Catherine Farelle, professeure associée, ENP de Blois-INSA CVL
Pauline Frileux, maîtresse de conférence, ENSP de Versailles-Marseille
Olivier Gaudin, maître de conférences, ENP de Blois-INSA CVL
Élise Geisler, maîtresse de conférences, Institut Agro Angers
Ivanne Gribbe, enseignante, ENSP de Versailles-Marseille
Mathieu Gontier, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Lucinda Groueff, enseignante, ENSP de Versailles-Marseille
Catherine Grout, professeure, ENSAP de Lille
Emmanuelle Heaulmé, maîtresse de conférences, ENSAP de Bordeaux
Clémentine Henriot, maîtresse de conférences, ENSAP de Lille
Dominique Henry, maître de conférences, ENSAP de Lille
Sabrina Hiridjee, enseignante, ENSAP de Lille
Léa Hommage, professeure associée, ENP de Blois-INSA CVL
Antoine Jacobsohn, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Fabienne Joliet, professeure, Institut Agro Angers
Sonia Keravel, maîtresse de conférences, ENSP de Versailles-Marseille
Chloé Lefebvre, maîtresse de conférences associée, ENSAP de Lille
Laurent Lelli, directeur de recherche, AgroParisTech, Chaire InterActions
Jean-Baptiste Lestra, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Pablo Lhoas, directeur, ENSAP de Lille
Clara Loukkal, enseignante, ENP de Blois-INSA CVL
Fred Maillard, enseignant, ENP de Blois-INSA CVL
Thomas Maillard, maître de conférences associé, ENSAP de Bordeaux
Audrey Marco, maîtresse de conférences, ENSP de Versailles-Marseille
Cyrille Marlin, maître de conférences, ENSAP de Bordeaux
Laure Matthieussent, enseignante, ENSAP de Bordeaux
Alexis Metzger, directeur, ENP de Blois-INSA CVL
Alexandre Moisset, maître de conférences, ENSAP de Bordeaux
Patrick Moquay, professeur, ENSP de Versailles-Marseille
Sylvain Morin, professeur associé, ENP de Blois-INSA CVL
Alexis Pernet, maître de conférences, ENSP de Versailles-Marseille
Chris Pividori, enseignant, ENSAP de Bordeaux
Marie Raffoux, enseignante, ENSP de Versailles-Marseille
Morgane Robert, maîtresse de conférences associée, ENSAP de Bordeaux
Jean-François Rodriguez, maître de conférences, ENSAP de Bordeaux
Fanny Romain, maîtresse de conférences, Institut Agro Angers
Didier Sachy, enseignant, ENSAP de Lille
Cyril Seguin, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Meryl Septier, enseignante, ENSP de Versailles-Marseille
Marion Talagrand, enseignante, ENSP de Versailles-Marseille
Monique Toubanc, maîtresse de conférences honoraire, ENSP de Versailles-Marseille
Jean-Noël Tournier, maître de conférences, ENSAP de Bordeaux
Benoît Toussaint, enseignant, ENSAP de Lille
Lilika Troha, enseignante, ENSAP de Lille
Marion Vaconsin, maîtresse de conférences associée, ENSAP de Bordeaux

Armelle Varcin, maîtresse de conférences, ENSAP de Lille
François Wattellier, enseignant, ENSP de Versailles-Marseille
Philippe Woloszyn, chargé de recherche, CNRS
Aurélien Zoia, maître de conférences associé, ENSAP de Lille